



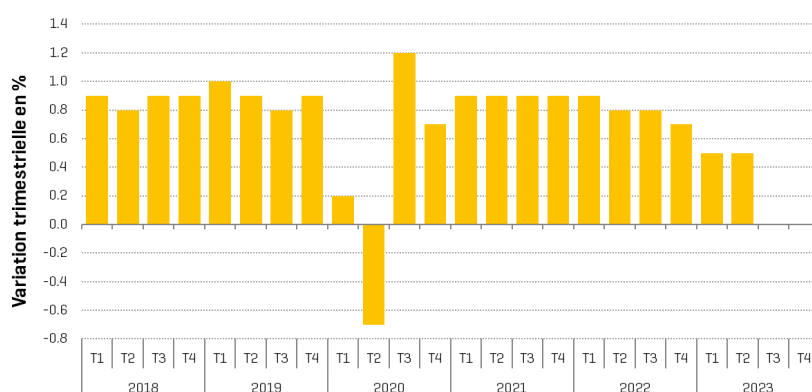
Emploi salarié : + 0.5% au deuxième trimestre 2023 et + 2.5% sur 12 mois

Le ralentissement de la croissance de l'emploi salarié se poursuit au deuxième trimestre 2023 : le marché de l'emploi salarié a connu une hausse de +0.5% par rapport au premier trimestre 2023 (même croissance qu'au trimestre précédent). En variation annuelle la progression a été de +2.5% (+2.9% au premier trimestre 2023). Ce sont les activités financières et d'assurance (+0.9%) ainsi que de l'administration et des autres services publics (+0.8%) qui montrent les progressions trimestrielles les plus importantes par rapport au premier trimestre 2023. Pour les activités de construction, une nouvelle baisse est observée au deuxième trimestre 2023 (-0.5% par rapport au premier trimestre 2023).

Les activités financières et d'assurance (+3.8% sur un an), ainsi que l'administration et les autres services publics (+3.7% sur un an) sont les branches les plus dynamiques en comparaison annuelle. Pour les activités financières et d'assurance le développement favorable provient des activités de gestion de fonds d'investissement et de pension. Quant au deuxième secteur, ce sont les services de l'administration centrale qui ont enregistré la croissance la plus importante. En variation annuelle le secteur de la construction a connu une légère baisse de -0.1% du nombre de salariés. Ce sont les activités de construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels qui ont enregistré la plus grande perte d'emplois.

Au deuxième trimestre 2023 le nombre de salariés frontaliers a de nouveau augmenté plus rapidement que celui des salariés résidents : on constate une augmentation de 0.6% par rapport au premier trimestre 2023 pour les frontaliers et une augmentation de 0.4% pour les résidents. Pour les salariés frontaliers français on observe la plus forte progression : +0.8% par rapport au trimestre précédent. En variation annuelle, le nombre de salariés résidents non communautaires a progressé de 15.0% (+1.8% pour les résidents luxembourgeois). A noter que le nombre de salariés résidents communautaires a baissé de -0.3% au deuxième trimestre 2023.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ (PAR RAPPORT AU TRIMESTRE PRÉCÉDENT)



Source: STATEC, Comptes nationaux, données corrigées des variations saisonnières

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ

	2022	2023					2023				
		T2	T3	T4	T1	T2	T2	T3	T4	T1	T2
	Nombre de personnes	Variation en % sur un trimestre*					Variation en % sur un an**				
Emploi salarié intérieur	472 427	0.8	0.8	0.7	0.5	0.5	3.4	3.3	3.2	2.9	2.5
Pays de résidence et nationalité											
Résidents au Luxembourg	251 176	0.6	0.6	0.6	0.5	0.4	2.3	2.6	2.6	2.3	2.1
Luxembourgeois	122 706	0.2	0.5	0.5	0.3	0.5	1.3	1.8	1.6	1.5	1.8
Communautaires (UE27 + UK)	105 108	0.1	0.1	0.1	-0.1	-0.3	1.2	0.9	0.6	0.1	-0.3
Non communautaires	23 363	4.3	4.2	4.1	3.7	2.2	14.5	15.8	17.7	17.4	15.0
Frontaliers	221 251	1.2	0.7	0.9	0.6	0.6	4.7	4.2	4.0	3.5	2.9
Belgique	50 862	0.9	0.4	0.7	0.3	0.1	3.0	2.8	2.8	2.4	1.6
Allemagne	51 654	0.8	0.4	0.3	0.4	0.5	3.0	2.6	2.2	2.0	1.6
France	118 736	1.4	1.0	1.2	0.9	0.8	6.2	5.6	5.3	4.6	4.0
Sexe											
Hommes	277 709	0.7	0.6	0.6	0.4	0.3	3.1	2.9	2.8	2.4	2.0
Femmes	194 718	0.9	0.9	0.9	0.7	0.6	4.0	4.0	3.9	3.5	3.2
Branche d'activité (NACE Rév.2)											
Industrie (extractive, manufacturière, énergie et déchets)	38 477	0.4	0.4	0.5	0.1	-0.3	2.0	1.9	1.9	1.4	0.6
Construction	51 525	0.7	0.3	0.4	-0.4	-0.5	2.9	2.6	2.3	1.1	-0.1
Commerce, transport, hébergement et restauration	103 876	0.7	0.3	1.1	0.9	0.6	4.0	3.0	3.0	3.0	2.8
Information et communication	20 962	1.3	0.8	0.9	0.1	0.2	4.4	4.5	4.9	3.1	1.9
Activités financières et d'assurance	53 006	1.0	0.9	1.0	1.0	0.9	3.7	3.7	3.9	3.9	3.8
Activités spécialisées et services de soutien	80 750	1.4	0.7	1.0	0.1	0.7	5.3	5.1	5.2	3.2	2.6
Administration et autres services publics	100 993	0.8	1.3	0.8	0.8	0.8	1.9	2.7	2.2	3.8	3.7
Autres activités	22 838	0.4	0.5	0.2	0.1	0.3	4.0	4.0	3.3	1.1	1.1

Source: Comptes nationaux

*données corrigées des variations saisonnières ** données brutes

Note méthodologique :

Les estimations de l'emploi se basent sur le concept des comptes nationaux et sont établies en conformité avec le Système européen des comptes nationaux et régionaux 2010 (SEC 2010), qui définit l'emploi en accord avec les critères de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Les données sur l'emploi salarié intérieur incluent tous les salariés occupés sur le territoire national, donc y compris les salariés frontaliers habitant au-delà de la frontière nationale et venant travailler au Grand-Duché et excluent les salariés résidents travaillant à l'étranger et les fonctionnaires internationaux résidant dans le pays. L'unité de mesure est la personne. Ainsi une personne qui travaille à mi-temps compte pour une personne, tout comme une personne occupée dans deux postes à mi-temps. Il n'y a pas non plus de conversion en équivalents temps plein.

Les estimations de l'emploi dans les comptes nationaux peuvent différer de celles d'autres statistiques, comme p.ex. les inscriptions à la sécurité sociale publiées par l'IGSS (qui comprennent des salariés qui ne travaillent pas sur le territoire national et qui ne font pas de distinction par unité d'activité économique), ou d'enquêtes, notamment de l'enquête sur les forces de travail (qui ne porte pas sur les frontaliers).

Les données sont corrigées des variations saisonnières et sont sujettes à révision. Pour l'analyse conjoncturelle et l'évolution de trimestre en trimestre, les données sont corrigées des variations saisonnières, alors que les variations d'une année à l'autre sont calculées sur les données brutes.

Les séries longues, brutes et désaisonnalisées, sont disponibles dans la rubrique « [Marché du travail](#) » sur le Portail des statistiques.

La diffusion des données se fait une fois par trimestre, 75 jours après la fin de la période de référence (T+75 jours).

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ press@statec.etat.lu
statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par Marco Schockmel.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

